

Le contrat Épigéa s'adresse aux investisseurs disposant d'un patrimoine important et soucieux de diversifier leur portefeuille de contrats d'Assurance vie. Épigéa est un contrat individuel d'Assurance vie libellé en euros et/ou en unités de compte, de type multisupports.

La notion de garantie de fidélité permet de réaliser une double optimisation : financière et fiscale.

## 3 BONNES RAISONS D'ENVISAGER SON AVENIR AVEC ÉPIGÉA :

✓ Réaliser une optimisation fiscale exceptionnelle

✓ Gérer son contrat et son bonus à travers une sélection rigoureuse des supports

✓ Sécuriser son contrat grâce à 2 actifs en euros performants

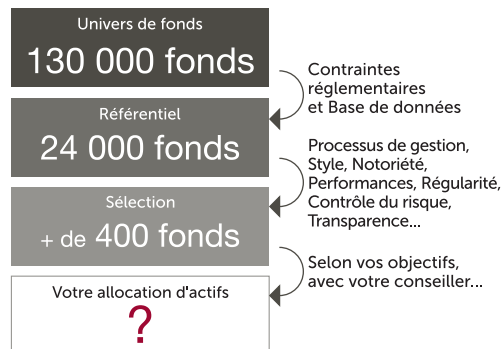
### LE CONTRAT

La notion de garantie de fidélité permet de réaliser une double optimisation : financière et fiscale. La plus-value est transférée, chaque mois, gratuitement et automatiquement vers la garantie de fidélité. Pendant une période de 8 ans (*renouvelable une fois*), les capitaux affectés à la garantie de fidélité ne sont pas rachetables et sont non déclarables à l'ISF. Ce système permet aussi une quasi exonération de droits de succession sur le bonus en cas de décès.

### UNE SÉLECTION DE SUPPORTS RIGOUREUSE

Nos critères sont dictés par un processus de sélection très rigoureux, tenant compte des critères tant quantitatifs que qualitatifs:

- Performances réalisées sur les 3 et 5 dernières années,
- Volatilité des performances,
- Notoriété et expérience des gérants,
- Possibilité de rentrer et de sortir des fonds en franchise de frais,
- Qualité de l'information,
- Complémentarité des gestionnaires dans leur style de gestion.



### ZOOM SUR LA FISCALITÉ ...

Chaque mois, tout ou partie de la plus-value générée est transférée gratuitement vers la garantie de fidélité. Ce mécanisme est prévu pour une durée de 8 ans, renouvelable une fois (*entre 1 et 8 ans*).

- **Plafonnement ISF** : Le bonus de fidélité, non rachetable, n'entre pas dans la base taxable de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune.
- **Avantages successoraux** : Une quasi exonération des droits de succession sur la partie bonus en cas de décès pendant la période de fidélité, grâce au mécanisme de la « temporaire décès » (*garantie pour le bénéficiaire du contrat de percevoir le bonus en cas de décès du souscripteur*).
- **Rachats fiscalisés** : Suite à la réponse ministérielle PINTÉ du 22 Janvier 2008, les rachats sur les contrats à garantie de fidélité sont maintenant fiscalisés comme sur tout autre type de contrats.

### FOCUS

#### ACTIF EN EUROS & EFFET CLIQUET

Les gains acquis durant une année ne peuvent être remis en cause.

#### PERFORMANCES NETTES :

##### (Actif général LM)

+3,55% en 2010  
+3,55% en 2009  
+3,90% en 2008  
+4,10% en 2007  
+3,90% en 2006  
+4,00% en 2005

##### (Fonds EuroPatrimoine)

+5,00% en 2010  
+6,00% en 2009  
+0,40% en 2008

La garantie de fidélité étant couverte par une assurance décès, elle n'est taxable que sur une fraction minimale en cas de décès.

La garantie décès est indexée automatiquement sur la valeur du bonus avec un taux minimum d'indexation de 3% par an.

La part basculée dans la garantie de fidélité n'est pas soumise à l'ISF pendant la période de fidélité.

## ■ LA DURÉE

Contrat d'Assurance vie à versements libres et à durée viagère.

## ■ LES VERSEMENTS

Versement initial : 50 000€  
Versements complémentaires : Libres : 3 000€  
Programmés : 150€ par mois,  
300€ par trimestre ...

## ■ LA STRUCTURE DE FRAIS

- Frais d'entrée : 4,50% maximum
- Frais de gestion au titre de l'épargne disponible : 1% / an
- Frais de gestion au titre de la garantie de fidélité : 0,95% / l'an dont 0,15% de garantie décès complémentaire
- Frais de sortie : aucun
- Frais d'arbitrages : 0,65%
- Frais de gestion des profils : majoration des frais de gestion de 1,25% maximum

LES OUTILS DE GESTION

### GESTION LIBRE

Sélection évolutive des meilleurs supports dans chaque catégorie :

- + de 400 OPCVM
- 1 SCI (*Philosophale*)
- Des produits ponctuels (*EMTN, CLN...*)
- Deux actifs en euros :  
le fonds général LMP  
et le fonds EuroPatrimoine

### GESTION DU BONUS

5 profils multigestionnaire adaptés et en adéquation avec les marchés financiers :

- 1 fonds de fonds : Épargne Sélection
- 4 Profils de gestion :  
Europe 70  
Europe 100  
International Flexible 60  
International Flexible 100

## ■ EUROPATRIMOINE LE FONDS EN EUROS ACTIFS

Le fonds EuroPatrimoine est une nouvelle génération d'actifs en euros offrant une alternative à l'érosion du rendement des fonds généraux classiques des compagnies d'assurance, tout en conservant la garantie du capital.

Le fonds EuroPatrimoine présente les mêmes caractéristiques qu'un actif général classique, à savoir :

- Une garantie du Capital : Permanente (*frais de gestion compris*),
- Un effet cliquet : Les gains acquis durant une année ne peuvent être remis en cause quelque soit la conjoncture,
- Une participation aux bénéfices spécifique : Tenant compte de la performance du fonds général et d'actifs plus dynamiques.

Pour l'année 2011, Le fonds EuroPatrimoine est constitué à 75% par un actif général, le solde étant réparti sur un support diversifié, Épargne 365 Cette poche de diversification est gérée selon la méthode dite du « coussin ». En cas d'évolution défavorable d'un des fonds, seul celui-ci sera partiellement ou totalement arbitré.

## ■ LES POINTS ESSENTIELS DE LA RÉPONSE MINISTÉRIELLE DU 22 JANVIER 2008 :

En cas de rachat partiel avant la fin de la période d'indisponibilité sur les contrats à bonus de fidélité, « les produits afférents à cette garantie doivent, sous réserve qu'ils ne soient pas définitivement perdus, être retenus pour la détermination de l'assiette taxable à l'impôt sur le revenu et ce, même si le rachat ne peut être prélevé sur ladite garantie de fidélité. »

Par ailleurs, concernant l'imposition à l'ISF, il est indiqué que « les garanties de fidélité ne sont acquises au souscripteur qu'au terme de la période d'indisponibilité, en application de l'article R. 331-5 du Code des Assurances. »

Vous souhaitez de plus amples informations sur notre contrat **ÉPIGÉA**  
ou entrer en relation avec un Conseiller en Gestion de Patrimoine Indépendant proche de chez vous ...  
Accédez à notre présence patrimoniale à l'aide de notre formulaire via notre rubrique Contact,  
sur [www.nortia.fr](http://www.nortia.fr)